

| Date de la décision | Résumé |
|---------------------|--|
| 29/11/23 | Signature d'une convention concernant la mise à disposition gratuite par la Ville des Sables d'Olonne, à la demande, de véhicule de type 9 places (chauffeurs compris) pour des transports en lien direct avec les activités de l'association suivante : « ROULETTES MATES », ayant son siège social 1 Promenade du Président J.Fitzgerald Kennedy 85100 LES SABLES D'OLONNE, représentée par Victor BETUS, Président, pour la saison associative 2023/2024 (du 1er septembre 2023 au 4 juillet 2024). |
| 29/11/23 | Signature du devis N° 23OFR-08003 de l'entreprise Equip Cité – 30 rue du Château d'eau – 78360 MONTESSON, SIRET n° 383 446 721 00037 – pour l'achat de 100 barrières Heras, 102 plots de 14 kg et 4 racks de stockage pour le renouvellement du matériel de la régie technique événementielle, pour la somme de 8 099,14 € HT. |
| 29/11/23 | Signature d'un devis avec l'entreprise Spirit Expo – Actiparc Nord – 01990 CHANEINS, SIRET n° 482 424 777 00035 – pour l'achat de 5 cubes et 5 tryptiques (<u>support de communication en forme de cube et triangle</u>) pour la communication des événements de la Ville des Sables d'Olonne, pour la somme de 39 850 € HT. |
| 29/11/23 | Signature du devis N° 23OFR-08086 avec l'entreprise Equip Cité – 30 rue du Château d'eau – 78360 MONTESSON, SIRET n° 383 446 721 00037 – pour l'achat de 3 structures pagode avec plancher autoportant pour les événements de la Ville des Sables d'Olonne, pour la somme de 19 740 € HT. |
| 01/12/23 | Signature d'un contrat de cession entre la Ville des Sables d'Olonne et L'ASSOCIATION LA MOUCHE PRODUCTION, sise 4 Kerham 56270 Ploemeur, Siret n° 479 827 743 00028, représentée par Mme Annie Vigouroux en sa qualité de Présidente, pour 1 représentation musicale « OULALA CHRISTMAS SHOW QUARTET », le vendredi 8 décembre 2023 à 19h00 place René Millet, dans le cadre des animations de Noël, pour la somme de 1.850,00€ net (non assujettie à la T.V.A.) correspondant au cachet. En sus du montant annoncé, la Ville des Sables d'Olonne prendra en charge les frais afférents au spectacle, tels que la restauration, la communication, le catering, le personnel technique et les droits d'auteurs. |
| 01/12/23 | Signature d'une convention de participation avec Vendée Expansion sise 33 rue de l'Atlantique à la Roche sur Yon (85000) pour une parution au format 10 x 12 cm dédiée au MASC – Musée d'Art moderne & contemporain de la Ville des Sables d'Olonne dans le guide Loisirs et Activités 2024, pour la somme de 458.33 € HT (soit 550 € TTC). |
| 01/12/23 | Acceptation du don de Damien Deroubaix sis 6 rue de Mulhouse à Paris (75002) d'une de ses œuvres, War Inside my Head, 2023 et de l'intégrer aux collections du MASC, musée d'Art moderne & contemporain de la Ville des Sables d'Olonne. Ce don n'est grevé ni de charges, ni de conditions. |
| 01/12/23 | Commande auprès d'Éric Fonteneau sis 47 rue de la Bastille à Nantes (44000) d'une de ses œuvres intitulée Arrêt sur image n°9, 2019, pierre noire sur papier Arches, qui intégrera les collections du MASC – musée d'Art moderne & contemporain de la Ville des Sables d'Olonne, pour la somme de 4.166,67 € HT. |
| 01/12/23 | Signature du devis de la SPL DESTINATION LES SABLES, sise 1 promenade Wilson 85100 Les Sables d'Olonne, pour la location des salles la Frégate et le Trois Mâts ainsi que la location de matériel technique (sonorisation et éclairage), pour la venue des Ballets Jazz de Montréal le 25 novembre 2023, dans le cadre des Scènes Sablaises 2023-2024, pour la somme de 4 675,20€ HT (soit 5.610,24€ TTC) correspondant à la location des espaces et du matériel technique. |
| 01/12/23 | Signature du devis de la SPL DESTINATION LES SABLES, sise 1 promenade Wilson 85100 Les Sables d'Olonne, pour la location de la salle le Trois Mâts ainsi que la location de matériel technique (sonorisation et éclairage), pour les deux représentations du spectacle « ANOPAS » le mardi 12 décembre 2023, dans le cadre des Scènes Sablaises et des spectacles scolaires 2023-2024, pour la somme de 6.413,20€ HT (soit 7.695,60€ TTC). |
| 01/12/23 | Approbation du contrat entre Philippe Piguet sis 6 rue du Cange à Paris (75014) et la Ville des Sables d'Olonne concernant le commissariat et la rédaction d'un texte pour l'exposition de Fabrice Hyber qui sera présentée à l'abbaye Saint Jean d'Orbestier et au MASC, musée d'Art moderne & contemporain de la Ville des Sables d'Olonne du 29 juin au 29 septembre 2024. Le commissaire percevra la somme de 4000 € TTC à titre d'honoraires pour sa participation à la réalisation de l'exposition et du catalogue. Cette somme sera versée pour moitié à la signature du contrat et pour moitié à l'inauguration de l'exposition. Les frais de déplacements avancés par le commissaire lui seront remboursés sur présentation des factures justificatives libellées à son nom dans la limite de 500 € TTC. Ces sommes seront prélevées sur les crédits inscrits au budget respectivement sur les lignes 4MUS-314-62228 et 4MUS- 314-6188. |

| Date de la décision | Résumé |
|---------------------|---|
| 01/12/23 | Acceptation du don de M. Antoine Depardieu domicilié 1 rue Cardin 85240 Saint Hilaire des Loges consistant en une cinquantaine d'objets et pièces de collection se rapportant au tourisme balnéaire (assiettes, verres, dessous de plat) ainsi qu'un tableau représentant une Sablaise (costume de 1890). Ce don est versé à la Ville des Sables d'Olonne et est destiné à rejoindre le musée NACéO. Ce don n'est grevé ni de charges, ni de conditions. M. Depardieu demande à ce que sa collection figure en partie dans l'exposition permanente et à ce que son nom figure sur les cartels. |
| 01/12/23 | Signature du devis de la SPL DESTINATION LES SABLES, sise 1 promenade Wilson 85100 Les Sables d'Olonne, pour la location de la salle le Trois Mâts ainsi que la location de matériel technique (sonorisation et éclairage), pour la venue de YOUN SUN NAH le 29 novembre 2023, dans le cadre des Scènes Sablaises 2023-2024, pour la somme de 5.092,00€ HT (soit 6.110,40€ TTC) correspondant à la location des espaces et du matériel technique. |
| 01/12/23 | Signature d'un contrat de cession entre la Ville des Sables d'Olonne et JAZZ MUSIQUES PRODUCTIONS, sise 520 rue de la ducque 34730 Prades le Lez, Siret n° 420 244 394 00011, représentée par Mme Evelyne Lecomte en sa qualité de gérante, pour 1 représentation musicale « SYLVAIN RIFFLET – AUX ANGES », le vendredi 16 février 2024 à 20h45 à la Gargamoëlle, dans le cadre des Scènes Sablaises 2023-2024, pour la somme de 3.500,00€ HT (soit 3.692,50€ TTC) correspondant au cachet. En sus du montant annoncé, la Ville des Sables d'Olonne prendra en charge les frais afférents au spectacle, tels que l'hébergement, les repas, la communication, le catering, les transferts locaux, le personnel technique, le personnel de sécurité, la location de matériel technique, les droits d'auteurs et la taxe parafiscale. |
| 01/12/23 | Signature de la convention entre la Ville des Sables d'Olonne et l'association « LITTLE MONSTER BOOKING », sise 9 rue François Mauriac 85180 Les Sables d'Olonne, N° SIRET 898 607 262 00026, représentée par Mme Lou FOUGERAY, en sa qualité de Présidente. Mise à disposition à titre gratuit, l'Auditorium Saint Michel, les 21, 22, 23 et 24 décembre 2023, dans le cadre d'une résidence artistique des artistes du groupe « A'NFA ». La Ville des Sables d'Olonne évalue son soutien à hauteur de 2 234,40€, comprenant la mise à disposition des lieux, du personnel qualifié, du matériel disponible et mis à disposition lors de la résidence. Cette décision annule et remplace la décision N°838 en date du 14 novembre 2023. |
| 01/12/23 | Signature d'un contrat de cession entre la Ville des Sables d'Olonne et LA COMEDIE-FRANCAISE, sise Place Colette 75001 Paris, Siret n° 302 977 145 00010, représentée par M. Michel Roseau en sa qualité de Directeur Général des Services, pour 2 représentations théâtrales « LA PUCE A L'OREILLE », mercredi 17 et jeudi 18 janvier 2024 à 20h45 au centre de congrès les Atlantes, dans le cadre des Scènes Sablaises 2023-2024, pour la somme de 67.320,00€ HT (soit 71.022,60€ TTC) correspondant au cachet et frais de transport. En sus du montant annoncé, la Ville des Sables d'Olonne prendra en charge les frais afférents au spectacle, tels que l'hébergement, la communication, le catering, les transferts locaux, le personnel technique, le personnel de sécurité, la location de matériel technique, la location des espaces, les droits d'auteurs et la taxe parafiscale. |
| 01/12/23 | Signature du devis de l'entreprise MAISON FUNERAIRES HERAUD, sise 62 avenue Louis Breguet – 85180 LES SABLES D'OLONNE, afin de permettre l'achat de cavurnes pour de nouvelles allées dans les cimetières, pour la somme de 6 852,67 € HT. |
| 01/12/23 | Signature d'un contrat de cession entre la Ville des Sables d'Olonne et DETONNANTES PRODUCTIONS, sise 4 rue du Bois des Michées 44230 Saint Sébastien Sur Loire, Siret n° 853 642 668 00018, représentée par M. Cyrille Gohaud en sa qualité de Président, pour 1 représentation musicale « LAGRIMAS AZULES », vendredi 12 janvier 2024 à 20h45 à la Gargamoëlle, dans le cadre des Scènes Sablaises 2023-2024, pour la somme de 2.600,00€ HT (2.743,00€ TTC) correspondant au cachet. En sus du montant annoncé, la Ville des Sables d'Olonne prendra en charge les frais afférents au spectacle, tels que l'hébergement, les repas, le catering, la communication, le personnel technique, le personnel de sécurité, la location de matériel technique, les droits d'auteurs et la taxe parafiscale. |
| 01/12/23 | D'accepter le don de l'association des Amis du MASC sis rue de Verdun aux Sables d'Olonne (85100) d'une œuvre de Florentine et Alexandre Lamarche-Ovize, Hyacinthe, 2023 et de l'intégrer aux collections du MASC, musée d'Art moderne & contemporain de la Ville des Sables d'Olonne. Ce don n'est grevé ni de charges, ni de conditions. |
| 01/12/23 | Acceptation du don de Mina Nobadji-Huttenlocher sis 16 rue Jeanne d'Arc à Bourg-Saint-Andéol (07700) d'un ensemble d'œuvres (54 éléments) de l'artiste Léna Vandrey et de les intégrer aux collections du MASC, musée d'Art moderne & contemporain de la Ville des Sables d'Olonne. Ce don n'est grevé ni de charges, ni de conditions. |
| 04/12/23 | Signature du devis de l'entreprise SAGELEC – 61 boulevard Pierre et Marie Curie – 44154 ANCENIS – concernant le remplacement des cabines des wc automatiques de la plage, pour la somme de 310 000 € HT. |
| 04/12/23 | Signature d'un bon de commande avec la société LR ÉVÉNEMENT – 17 route des Borgnières – 85 300 SOULLANS – pour la prestation son et lumières de l'évènement « Bain des Givrés 2024 », pour la somme de 5 553,73 € HT (soit 6 664,48 € TTC). |
| 04/12/23 | Signature d'un bon de commande avec la société UGAP – 1 Boulevard d'Archimède – 77 444 MARNE-LA-VALLÉE – pour la fourniture de défibrillateurs semi-automatiques, pour les postes de secours des plages de la Ville des Sables d'Olonne, pour la somme de 6 351,25 € HT. |

| Date de la décision | Résumé |
|---------------------|---|
| 04/12/23 | Signature d'un bail dérogatoire d'une durée de 1 an et 8 mois, avec Monsieur Quentin LEMIRE, médecin généraliste concernant le cabinet médical N°3 situé au 25 rue Joseph BENATIER les Sables d'Olonne d'une superficie de 20 m². Le loyer est de 350 euros net de TVA. Les charges seront refacturées à l'occupant. |
| 04/12/23 | Signature du devis de l'entreprise ECA PROPLETE – 4ter rue des Agaures – 85100 LES SABLES D'OLONNE – concernant le nettoyage du futur site du CCAS aux Plesses suite aux travaux réalisés, pour la somme de 11 018,55 € HT (soit 13 222,26 € TTC). |
| 04/12/23 | Signature du devis de l'entreprise DRS – 26 rue du Chêne de la Messe – 44130 LE GAVRE concernant les travaux de maçonnerie à réaliser au centre de congrès les Atlantes afin de modifier l'accès au parking, pour la somme de 11 020 € HT (soit 13 224 € TTC). |
| 04/12/23 | Signature du devis de l'entreprise DRUJON – 85 rue de Coulonges – 79011 NIORT concernant l'achat de fournitures pour le ravalement de la façade de la salle Calixte-Aimé Plissonneau, pour la somme de 5 688,50 € HT. |
| 04/12/23 | Signature du contrat avec la SAUR – 11 Chemin de Bretagne – 92130 ISSY LES MOULINEAUX concernant la maintenance du poste de pompage des eaux usées de l'Institut Sport Océan, pour la somme annuelle de 903,35 € HT (soit 1 084,02 € TTC). Le contrat est établi pour cinq ans, puis pourra être tacitement renouvelé 2 fois pour une période de un an, il prendra effet le 1er janvier 2024 et se terminera donc le 31 décembre 2030. |
| 04/12/23 | Signature du contrat avec la SAUR – 11 Chemin de Bretagne – 92130 ISSY LES MOULINEAUX concernant la maintenance du poste de pompage des eaux usées de l'Aire des Vallées, pour la somme annuelle de 950,50 € HT (soit 1 140,60 € TTC). Le contrat est établi pour cinq ans, puis pourra être tacitement renouvelé 2 fois pour une période de un an, il prendra effet le 1er janvier 2024 et se terminera donc le 31 décembre 2030. |
| 04/12/23 | Signature du contrat avec la SAUR – 11 Chemin de Bretagne – 92130 ISSY LES MOULINEAUX concernant la maintenance du poste de pompage des eaux usées du musée blockhaus-hôpital, pour la somme annuelle de 903,35 € HT (soit 1 084,02 € TTC). Le contrat est établi pour cinq ans, puis pourra être tacitement renouvelé 2 fois pour une période d'un an, il prendra effet le 1er janvier 2024 et se terminera donc le 31 décembre 2030. |
| 04/12/23 | Signature d'un bon de commande émis par l'Institut Sports Océan, correspondant en remplacement d'un semi-rigide Highfield Patrol 460, auprès de la société RC MARINE, Actipôle Ouest – Lieu dit la Flotterie – 85170 LE POIRE SUR VIE pour la somme de 25 463,42 € HT. |
| 04/12/23 | Signature du devis de l'entreprise Alexandre BOUHIER – 63 RUE Pierre et Marie Curie – 85150 SAINTE FOY – concernant les travaux de carrelage et de faïence à réaliser dans le Stella, pour la somme de 8 976,74 € HT. |
| 04/12/23 | Signature du bon de commande de la société SOGETREL – 8 rue Benoît Frachon – 44800 SAINT-HERBLAIN pour la réalisation de la liaison fibre optique entre l'hôtel de ville et l'armoire de la borne escamotable, située rue du Palais, aux Sables d'Olonne, pour la somme de 12 069,50 € HT. |
| 05/12/23 | Signature de l'avenant à l'Accord Cadre relatif à l'acquisition de Véhicules et engins - Lot 3 - Véhicules légers d'occasion portant le montant maximum annuel à 58 000 € HT au lieu de 50 000 € HT, en raison des besoins des services. |
| 05/12/23 | Signature d'une convention concernant la mise à disposition gracieuse d'un local de 23 m², situé au 16 rue Christian Cabrol 85340 Les Sables d'Olonne, à l'Association Bénévoles des Olonnes, ayant son siège social au 38 rue de l'Aiguillon 85100 LES SABLES D'OLONNE, représentée par son président, Monsieur Jean-Yves PEDELGRABE, à compter du jeudi 7 décembre 2023 pour une durée de 3 ans, renouvelable une fois par tacite reconduction. Les frais liés aux fluides (électricité, eau, gaz) seront couverts par la collectivité. |
| 05/12/23 | Signature du devis de la société OCE, sise 12 place Galilée – Pôle Activ'Océan – 85300 CHALLANS ainsi que le bon de commande correspondant, pour l'étude hydrogéologique – prospection sur 3 sites – concernant le projet du nouveau cimetière, pour la somme de 14 175,00 € HT (soit 17 010,00 € TTC). |
| 05/12/23 | Signature du marché avec AUDIO SUN pour l'installation d'un système d'audioconférence dans la salle du Conseil de la mairie annexe de la Jarrie pour un montant de 60 317,68 € HT (tranche ferme 35 postes) et 14 410,12 € HT (tranche optionnelle 10 postes). |

| Date de la décision | Résumé |
|---------------------|--|
| 05/12/23 | Le marché n° 202202202 conclu avec l'entreprise STILPLATRE relatif aux travaux de menuiserie et de cloisonnement dans le cadre de l'amélioration de la sécurité du groupe scolaire René-Guy Cadou, pour un montant de 110 000€ HT. Signature de l'avenant n°1 au marché n° 2022002202 modifiant certaines prestations initialement prévues et entraînant une moins-value de 5 800€ HT, portant le montant du marché à la somme de 104 200€ HT. |
| 11/12/23 | Signature du devis de l'entreprise BEMA – Bois Energie Maine Atlantique – ZI La Lande du Moulin – 44170 NOZAY pour des interventions de travaux d'exploitation forestière, pour la somme de 24 200 € HT (soit 29 040 € TTC). |
| 11/12/23 | Signature du devis de l'entreprise RICHER – 303 L'Aumondière pour la fourniture de ganivelles châtaignier, piquets châtaignier, de barrières forestières, pour la somme de 12 668 € HT (soit 15 201.60 € TTC), dans le cadre de la remise en état des espaces naturels. |
| 11/12/23 | Passer commande auprès de de la société OFFSET 5 – 3 RUE DE LA TOUR – 85150 LES ACHARDS, pour l'impression, le façonnage, l'adressage, la mise sous pli manuelle, l'affranchissement et le dépôt Poste, des cartes de vœux 2024, pour la somme de 8 400 € HT (10 080,00 € TTC). |
| 11/12/23 | Solliciter une subvention du Département de la Vendée d'un montant de 252 000 € pour soutenir la construction du groupe scolaire public René-Guy CADOU, ainsi qu'une subvention d'un montant de 40 000 € pour aider la construction sur le site d'un accueil collectif de mineurs (accueil périscolaire). Valider le projet au stade de l'APS et le plan de financement prévisionnel de l'opération (voir tableau sur décision). |
| 11/12/23 | Ester en justice dans le cadre de la requête en annulation déposée par Maître Luc RENAUDIN, représentant la société VENT 3 VALLS demandant l'annulation de l'arrêté du permis d'aménager n° PA 085 194 23 A0008. Maître PLATEAUX du Cabinet PUBLI JURIS est mandaté, pour défendre les intérêts de la commune devant le Tribunal Administratif de Nantes. |
| 12/12/23 | Signature de l'avenant n°4 au contrat d'occupation précaire pour la mise à disposition d'une partie de l'immeuble communal situé 49 rue des Sables, les Sables d'Olonne 85340, dont la ville est propriétaire, avec ADAPEI ARIA de Vendée, dont le siège social est situé le Plis Saint Lucien – Route de Beaupuy – CS 30359 – 85009 MOUILLERON LE CAPTIF cedex 09, représenté par son Président, Pierre BLANCHARD. Consentement de la prolongation de location pour une durée d'un mois et deux semaines, soit jusqu'au 15 février 2024. Toutes les autres stipulations de la convention initiale restent inchangées tant qu'elles ne sont pas contraires à celles de l'avenant. □ |
| 12/12/23 | Signature de l'avenant n°3 au contrat d'occupation précaire pour la mise à disposition d'une partie de l'immeuble communal situé 49 rue des Sables, les Sables d'Olonne 85340, dont la ville est propriétaire, avec Le Nid des Aidants, ayant son siège à l'EHPAD « Les Jardins d'Olonne », 100 rue Ernest LANDRIAU – 85 340 LES SABLES D'OLONNE CEDEX, représenté par Madame VINEL, Directrice. Prolongation de location pour une durée d'un mois et deux semaines, soit jusqu'au 15 février 2024. Toutes les autres stipulations de la convention initiale restent inchangées tant qu'elles ne sont pas contraires à celles de l'avenant. |
| 12/12/23 | Signature de l'avenant n°2 au contrat d'occupation précaire pour la mise à disposition d'une partie de l'immeuble communal situé 49 rue des Sables, les Sables d'Olonne 85340, dont la ville est propriétaire, avec l'Union Départementale des Associations Familiales de la Vendée (UDAF), représenté par son Président, M.Francis BERNARD, dont le siège social est situé 119 boulevard des Etats-Unis — BP 667 — 85016 LA ROCHE SUR YON Cedex. L'occupation est prolongée pour une durée d'un mois et deux semaines, soit jusqu'au 15 février 2024. Toutes les autres stipulations de la convention initiale restent inchangées tant qu'elles ne sont pas contraires à celles de l'avenant. |
| 12/12/23 | Signature de l'avenant N°2 au contrat d'occupation précaire pour la mise à disposition d'une partie de l'immeuble communal situé 49 rue des Sables, les Sables d'Olonne 85340, dont la ville est propriétaire, avec Les Sables d'Olonne Agglomération, ayant son siège au 3 avenue Carnot – 85 100 LES SABLES D'OLONNE, représentée par Yannick Moreau, Président. La location est prolongée jusqu'au 15 février 2024. |
| 12/12/23 | Signature de la proposition technique et financière du Bureau d'Etudes GINGER – 24 Quater rue Jan Palach – 44220 COUERON – concernant la reconnaissance structurelle à réaliser dans le cadre du projet de réhabilitation et de rénovation des halles centrales, pour la somme de 6 415 € HT (soit 7 698 € TTC). |
| 12/12/23 | Signature de la proposition d'étude du cabinet GEOTEC – ZA Clair de Lune – 44360 Saint Etienne de Montluc – concernant l'étude de gestion des eaux pluviales dans le cadre du projet de restructuration de la base de mer, pour la somme de 6 850 € HT (soit 8 220 € TTC). |

| Date de la décision | Résumé |
|---------------------|---|
| 12/12/23 | Signature de l'avenant au marché de rénovation de la salle des fêtes de la Chaume, Lot 5 - Menuiseries extérieures aluminium Serrurerie, avec la société Serrurerie Luçonnaise, pour un montant de + 1408 € HT (soit 1 689.60 € TTC) portant le montant total du marché à 50 502 € HT (soit 60 602.40 € TTC). |
| 12/12/23 | Autorisation de la signature de l'avenant 1 au marché de base pour nommer attributaire du lot 11 - Chape -Faïence, l'entreprise OUEST REVETEMENT – SARL AUGEREAU Carrelage en remplacement de l'entreprise SYRAS Carrelage. L'avenant 1 n'a aucune incidence financière sur le marché initialement attribué pour un montant de 14 041,90 € HT. |
| 12/12/23 | Adhésion au marché de « Prestations de location de machine à affranchir » conclu avec l'entreprise Pitney Bowes, pour une durée courant jusqu'au 16 janvier 2027 et pour un montant maximal de 10 000 € HT. Cette adhésion est consentie en contrepartie d'une somme de 500€ versée au Resah. |
| 12/12/23 | Signature du marché relatif à l'acquisition de 3 podiums démontables et leurs racks de stockage avec l'entreprise Equip' Cité – 30, rue du Château d'eau – 78360 MONTESSON pour un montant de 76 542,12 € HT (91 850,54 € TTC). |
| 12/12/23 | Signature du marché subséquent n°2 pour le lot 4 – Fourniture de véhicules utilitaires d'occasion, avec CENTRAL GARAGE (acquisition de deux Renault Express) pour un montant total de 30 938 € HT (soit 15 469 € HT par véhicule) dont 6 187,60 € de TVA pour les 2 véhicules (3093,80 € de TVA par véhicule). |
| 12/12/23 | Signature du marché subséquent n°2 pour le lot 5 – Fourniture de véhicules légers et utilitaires électriques d'occasion, avec CLARA AUTOMOBILE (acquisition d'un Peugeot E-Partner) pour un montant de 28 697,09 € HT dont 6 529,97 € de TVA. |
| 12/12/23 | Signature du marché subséquent n°1 pour le lot 1 – Fourniture de véhicules légers électriques neufs, avec CLARA AUTOMOBILE (acquisition de 3 Peugeot e-208) pour un montant total de 72 069,36 € HT (24 023,12 € HT par véhicule) dont 5 402,02 € de TVA. |
| 15/12/23 | Signature d'une convention de partenariat avec la MFR des Sables d'Olonne, 110, rue du Docteur Schweitzer – 85180 les Sables d'Olonne représentée par sa directrice Madame Florence Cornu pour la mise à disposition de 6 étudiants lors du Marché de Noel le vendredi 8 décembre 2023 de 15h à 20h30 et le samedi 9 décembre 2023 de 9h30 à 19h pour l'accueil du public, la préparation et la décoration du chalet et l'accompagnement des enfants dans le cadre de la réalisation d'objets créatifs, pour la somme de 300 € TTC. |
| 15/12/23 | Signature des bons de commande avec la société AUDIO SUN – 15 allée Alain Gautier – 85340 LES SABLES D'OLONNE – pour l'installation de systèmes de sonorisation complémentaires et en remplacement de ceux défectueux dans les 2 stades d'honneur de la Rudelière et Albert Robin, afin d'améliorer la qualité audio pendant les événements sportifs, pour la somme de 26 526.92 HT. |
| 15/12/23 | Cette décision est annulée et remplacée par la n°2023-978. Signature du bon de commande de la société PLANDANJOU – Centre Florilore – 10 Esplanade Jean Sauvage – 49130 LES PONTS DE CE - pour l'achat de plantations dans le cadre des travaux d'aménagement de la Poitevineière (secteur 2), aux Sables d'Olonne, pour la somme de 5 851.93 € HT (soit 6 440.12 € TTC). |
| 15/12/23 | Déclaration sans suite de la procédure relative à l'attribution du marché d'étude de pollution des sols et diagnostic HAP pour la démolition et la reconstruction du Gymnase Beauséjour. Les besoins pour cette opération en termes de d'étude de pollution et de diagnostics ont évolué et ne correspondent plus à ceux énoncés dans la consultation, qu'il convient donc de déclarer sans suite la procédure et relancer une nouvelle consultation. La SPL Destination Les Sables d'Olonne est autorisée à relancer la procédure, en qualité de mandataire. |
| 15/12/23 | Signature du devis n° DV2772 avec l'entreprise Audio Sun – 15 allée Alain Gautier – 85340 Les Sables d'Olonne, SIRET n° 507 828 796 00023 – pour l'achat de la scène du Stella ainsi que des pendrillons de fond de scène pour la somme de 6 391,21 € HT. |
| 15/12/23 | Signature du devis n° DV2726 d'un montant de 5 643,32 € HT avec l'entreprise Audio Sun – 15 allée Alain Gautier – 85340 Les Sables d'Olonne, SIRET n° 507 828 796 00023 – pour l'achat et l'installation du système de sonorisation de la salle des fêtes de la Chaume. |

| Date de la décision | Résumé |
|---------------------|--|
| 15/12/23 | Signature des devis n° DV2766 d'un montant de 37 568,57 € HT avec l'entreprise Audio Sun – 15 allée Alain Gautier – 85340 Les Sables d'Olonne, SIRET n° 507 828 796 00023 – pour l'achat et l'installation du système de sonorisation et de lumière de la salle du Stella. |
| 15/12/23 | Modification de la régie de recettes pour la perception du produit des ventes de cartes de rocade secteur La Chaume instituée auprès de la direction du service Relation à l'Usager de la mairie des Sables d'Olonne pour ajouter le paiement par carte bancaire sur Terminal de Paiement Electronique aux moyens de paiement autorisés. |
| 19/12/23 | Signature de la convention entre la Ville et l'Administration des Douanes, sise 7 Place Mellinet - BP 78410 - 44184 Nantes Cedex 4, qui permet la mise à disposition de l'Ex-colonie de Sauveterre, dont la ville est propriétaire, située au 17, route de la Mer 85340, Les Sables d'Olonne. Le local mis à disposition est à usage exclusif de l'entraînement des agents de douanes à l'exercice de la sécurité lors des contrôles (TPCI). La surface occupée consiste en 400 m² de bâtiments sur une parcelle de 4040 m². L'occupation est consentie à titre gratuit, pour une durée d'un an, à compter du 1er janvier 2024. |
| 19/12/23 | Signature d'une convention d'occupation du 11 Janvier 2024 au 31 juillet 2024, avec un apprenti, hébergé à l'Escale située au 1ter, rue Saint Armel 85100 LES SABLES D'OLONNE. |
| 19/12/23 | Signature du devis de l'entreprise SOPREMA – 9 rue Ampère – 85170 LE POIRE SUR VIE – concernant la réfection de la toiture du local commercial PROXI appartenant à la Ville, sis 79 rue de la République à la Pironnière, pour la somme de 20 027,38 € HT. |
| 19/12/23 | Signature du devis de l'entreprise SN ALUGO – 6 rue du Grand Fraiche – 49308 CHOLET – concernant le remplacement de la porte principale des locaux de la police municipale, pour la somme de 6 423,20 € HT. |
| 19/12/23 | Affermissement des tranches optionnelles 1, 2 et 4 du marché d'archéologie préventive dans le cadre de l'opération de réhabilitation du Manoir de la Mortière conclu avec l'Institut National des Recherches Archéologiques Préventives pour les montants suivants : 3 836,00 € HT soit 4 603,20 € TTC, 2 498,00 € HT soit 2 997,60 € TTC et 3 752,00 € HT soit 4 502,40 € TTC, soit un montant global de 10 086,00 € HT soit 12 103,20 € TTC. La SPL est autorisée à signer et notifier l'ordre de service prescrivant le commencement d'exécution des tranches optionnelles affermées, en tant que mandataire. |
| 19/12/23 | Signature de l'avenant N°1 portant la date de résiliation du bail au 8 janvier 2024 au lieu du 15 juin 2024 prévu initialement, concernant la mise à disposition d'un logement situé au 8 rue George Sand 85180 Les Sables d'Olonne, au profit de Monsieur et Madame Jean TAILHADES, pour être utilisé exclusivement à usage d'habitation. Toutes les autres stipulations du bail en date du 15 juin 2018 demeurent inchangées. |
| 19/12/23 | <p>Signature des marchés relatifs à la consultation n° 23V094 pour la réhabilitation des courts de tennis A et B (La Rudelière) avec les entreprises : Lot Entreprises</p> <p style="text-align: center;">Montant HT</p> <p style="text-align: center;">1 – Charpente métallique SOCOM – 26, alain Gautier – PA Actilonne – 85 340 Les Sables d'Olonne 49 114,10 €</p> <p style="text-align: center;">2 – Couverture – bardage métallique SOPREMA – 9, rue Ampère – 85 170 Le Poiré sur Vie 170 000,00 €</p> <p style="text-align: center;">3 – Ossature bois – bardage CHARRIER SAS – Le Vivier – 85 140 Sainte-Florence 45 000,00 €</p> <p style="text-align: center;">4 – Serrurerie SOCOM – 26, Alain Gautier – PA Actilonne – 85 340 Les Sables d'Olonne 15 000,00 €</p> <p style="text-align: center;">5 – Sécurisation accès Sarl ART CAMP – 5, route d'Andel – ZA de Morieux – 22 400 MORIEUX 7 580,00 €</p> <p style="text-align: center;">6 – Électricité SNGE OUEST – 113, boulevard de l'Industrie – 85 000 La Roche sur Yon 43 500,00 €</p> <p style="text-align: center;">7 – Peinture MICHON LD – 118, route des Plesses – 85 180 Les Sables d'Olonne 9 928,30 €</p> <p style="text-align: center;">8 – Équipement sportif Infructueux 9 – Nettoyage ODI Service Pro – 23, rue Eric Tabarly – 85 170 Dompierre sur Yon 800,00 €</p> <p style="text-align: center;">Total : 340 922,40 €</p> |
| 20/12/23 | Signature d'une convention entre La commune des SABLES D'OLONNE, LES SABLES D'OLONNE AGGLOMÉRATION, Le Syndicat mixte départemental d'études et de traitement des déchets ménagers et assimilés de la Vendée (TRIVALIS) et les bénéficiaires du site de compostage partagé, les HABITANTS DU QUARTIER DES ROSES, pour la mise en place du composteur partagé situé Place des Vendéens, aux Sables d'Olonne, pour une durée de moins de 12 ans. La Ville met à disposition l'emprise publique nécessaire, soit a minima 15 m², à l'installation du composteur, pour toute la durée de la convention. |

| Date de la décision | Résumé |
|---------------------|---|
| 20/12/23 | Signature du marché relatif à l'assurance Tous risques informatique avec HATREL ET LETELLIER/MMA – 06800 CAGNES SUR MER pour un taux de 2,93% soit une prime annuelle de 4 061 € TTC. |
| 20/12/23 | Exercice du droit de préemption urbain sur le bien sis Les Marchais, d'une surface totale de 494 m ² , cadastré 194 AE 1158 et 194 AE 479 moyennant le prix total de 120 000.00 € + 9 900.00 € de frais d'agence + frais de notaire. La Ville a déjà engagé une politique volontariste de maîtrise foncière sur ce secteur comme en témoignent les parcelles cadastrées 194 AE 1173, 487, 489, 491 et 492 contiguës ou à proximité, acquises ces dernières années et que cette préemption permettra d'asseoir l'assiette foncière déjà détenue par la ville qui aura vocation à être sanctuarisée. Secteur non bâti actuellement constructible au sud des « Jardins des Marchais » aura vocation à évoluer vers un zonage naturel dédié aux jardins potagers dans le cadre du futur PLUI. |
| 20/12/23 | Signature d'un marché n°23V108 portant sur la fourniture de 7 moniteurs défibrillateurs multiparamétrique pour un montant de 75 972,15 € HT avec la société SCHILLER France SAS – 6 rue Raoul Follereau – 77600 BUSSY ST GEORGES. |
| 20/12/23 | Cette décision annule et remplace la décision 2022-165 du 21 mars 2022 relative au tarif des salles municipal, correspondant aux différents ajustements dont : - l'insertion des tarifs du Stella (à compter du 01/06/2024) - un nouveau forfait de réservation correspondant à 1 demie-journée les veilles ou lendemains d'évènement - l'ouverture de nouvelles salles pour les cérémonies suite aux sépultures : Olonnespace2 / Galerie des Riaux / Salle de jeux Olonnespace (portant à 7 le nombre de salles contre 4 auparavant) - le nouveau tarif des cuisines à la demie-journée. |
| 20/12/23 | Suppression de la régie de recettes pour la perception du produit des ventes de cartes de rocade secteur Les Sables d'Olonne. Il est institué une sous-régie de recettes rattachée à la régie de recettes du secteur La Chaume auprès de la direction du service Relation à l'Usager de la mairie des Sables d'Olonne suite à la suppression de la régie susmentionnée. |
| 20/12/23 | Signature du devis N° 739528 avec l'entreprise Doublet – 67 rue de Lille – 59710 AVELIN, SIRET n° 330 542 32500015 – pour l'achat de 121 tables et 702 chaises pour équiper le Stella et 33 tables pour équiper la salle des fêtes de la Chaume, pour la somme de 26 666,34 € HT. |
| 20/12/23 | Signature du bon de commande de la société SONEPAR LES SABLES D'OLONNE, sise 9 rue Clément Ader – 85340 LES SABLES D'OLONNE, afin de permettre l'achat de matériel pour l'automatisation des portails des cimetières des Agaures, La Renaie et Arago, pour la somme de 7 825,81 € HT. |
| 26/12/23 | Signature d'une convention de mise à disposition à titre gracieux d'une scène mobile de 45m ² avec l'association Cap Arago située 83 boulevard Castelnau – 85100 Les Sables d'Olonne, représentée par Monsieur Stéphane LAMOUR en sa qualité de Président pour l'organisation de la soirée neige qui a lieu le vendredi 15 décembre 2023 au Marché Arago aux Sables d'Olonne. |
| 26/12/23 | Signature du devis de Visiocom – B.P. 6010 – 22164 Antony Cedex – SIRET : 492 255 120 000 31 pour le rachat d'un minibus Peugeot Expert Rallongé immatriculé «FZ-630-BA» pour être mis à disposition des associations Sablaises pour la somme 18 237,50 € HT. |
| 27/12/23 | Signature du devis de la SPL DESTINATION LES SABLES, sise 1 promenade Wilson 85100 Les Sables d'Olonne, pour la location des salles la Frégate et le Trois Mâts ainsi que la location de matériel technique (sonorisation et éclairage), pour la venue de l'Orchestre National des Pays de la Loire et de Vanessa Wagner le 2 décembre 2023, dans le cadre des Scènes Sablaises 2023-2024, pour la somme de 5.905,00€ HT (soit 7.086,00€ TTC) correspondant à la location des espaces et du matériel technique. |
| 27/12/23 | Signature de la convention entre la Ville des Sables d'Olonne et l'association « AN'IMEZ-VOUS », sise Les Genêts, 85150 Les Sables d'Olonne, N° SIRET 823 534 417 00014, représentée par Mme Sophie BOUCONTET, en sa qualité de Présidente. Mise à disposition à titre gratuit de la Gargamoëlle les 26, 27 et 28 janvier 2024, ainsi que la Licorne du 11 au 14 mars 2024, dans le cadre d'une résidence artistique des artistes du groupe « BOBAZAR DANS L'SOUFFLET ». Dire que la Ville des Sables d'Olonne évalue son soutien à hauteur de 2 308.80€, comprenant la mise à disposition des lieux, du personnel qualifié, du matériel disponible et mis à disposition lors de la résidence. |
| 27/12/23 | Signature du contrat entre la Ville des Sables d'Olonne et Monsieur Jérémy HERVOT (73 boulevard Laplace - 85100 LES SABLES D'OLONNE - N° SIRET 909 513 467 00011), formateur spécialiste en art oratoire, engagé pour une conférence intitulée Trouvez votre voix qui aura lieu à la médiathèque des Sables d'Olonne Le Globe le samedi 20 janvier 2024 à 15 h. Prélever les dépenses correspondantes s'élevant à la somme de 300,00 EUR TTC (non soumis à la TVA) sur les crédits inscrits au budget 2024 (article 611). |

| Date de la décision | Résumé |
|---------------------|---|
| 27/12/23 | Signature du contrat entre la Ville des Sables d'Olonne et Monsieur Axel PAEREL (32 rue Roland Moreno - 85180 LES SABLES D'OLONNE - N° SIRET 800 728 586 00010), engagé pour animer en tant que DJ la soirée Le Bal des héros qui aura lieu à la salle Audubon des Sables d'Olonne le samedi 3 février 2024 à 20 h, pour la somme de 2 400,00 EUR TTC (non soumis à la TVA). |
| 27/12/23 | Renouvellement de l'adhésion à Festivals, Carnavals et Fêtes de Vendée (FCF), sise 14 rue Charles V – 75004 Paris pour l'année 2024. Prélever les dépenses correspondantes s'élevant à la somme de 260€ net (T.V.A. non applicable) sur les crédits inscrits au budget 2024 (ligne 4CLT 311 6281 CLT), correspondant à la cotisation 2024. |
| 27/12/23 | Signature du devis de l'entreprise SOPREMA – 9 rue Ampère – 85170 LE POIRIE SUR VIE – concernant le remplacement d'une voûte sur le plateau de gymnastique de la salle Beauséjour, pour la somme de 7 494,46 € HT. |
| 27/12/23 | Signature du devis de l'entreprise SOPREMA – 9 rue Ampère – 85170 LE POIRIE SUR VIE – concernant le remplacement de la couverture bac acier du Stella situé 10 boulevard du Souvenir, pour la somme de 49 461,38 € HT. |
| 27/12/23 | Signature du bail mobilité pour la mise à disposition d'un logement meublé en colocation, situé au 3 rue des Anciens Maires (Etage) 85340 Les Sables d'Olonne, d'une surface habitable de 79 m ² , avec un médecin remplaçant, du 22 janvier 2024 au 2 février 2024 pour des recettes s'élevant à la somme de 150€ TTC mensuelle, calculée au prorata de la durée du séjour, et une participation aux charges sur une base forfaitaire mensuelle de 75€ TTC, également calculée au prorata de la durée du séjour. |
| 27/12/23 | Sollicitation d'une subvention de l'Etat dans le cadre du Fonds Vert d'un montant de 533 469,68 €, en soutien au projet de renaturation et de requalification de l'ancien complexe sportif des Nouettes en parc public urbain arboré et végétalisé, soit 50% d'une dépense subventionnable estimée à 1 086 089,35 € HT correspondant au volet « renaturation » du projet détaillé ci-après, sur un programme global de travaux estimé à 2 178 102,35 € H.T au stade de l'avant-projet. |
| 29/12/23 | Signature du devis de ID VERDE - 560 rue de Fléchoux - 85440 TALMONT SAINT HILAIRE pour des travaux de taille de haies sur la commune, pour la somme de 13 979,99 € HT soit 16 775,99 € TTC. |
| 29/12/23 | Signature du devis de l'entreprise KOMPAN – 363 rue Marc Seguin – 77198 DAMMARIE LES LYS pour la fourniture et pose d'une aire de jeux au Square Bardy, pour la somme de 52 534,70 € HT (soit 63 041,64 € TTC). |
| 29/12/23 | Signature du devis de l'entreprise TECHNI PLAFONDS – 113 rue de Maunit – 85290 MORTAGNE SUR SEVRE- concernant les travaux de plafonds suspendus de la salle des 3/4 ans du centre de loisirs de l'Armandèche, pour la somme de 8 442,01 € HT |
| 29/12/23 | Signature du devis de l'entreprise VRIGNON pour un montant de 10 547,32 € HT – 16 avenue du Maréchal Juin – 85180 LES SABLES D'OLONNE – concernant le remplacement des revêtements de sols dans trois escaliers du centre des congrès Les Atlantes. |
| 29/12/23 | Signature du devis de l'entreprise LOUE – ZA – 85150 SAINT-MATHURIN – concernant le remplacement des menuiseries extérieures de "la salle des 3/4 ans" du centre de loisirs de l'Armandèche, pour la somme de 45 950,12 € HT. |
| 29/12/23 | Signature du bon de commande de la société PLANDANJOU – Centre Florilore – 10 Esplanade Jean Sauvage – 49130 LES PONTS DE CE - pour l'achat de plantations dans le cadre des travaux d'aménagement de la Poitevinière (secteur 2), aux Sables d'Olonne, pour la somme de 5 851,93 € HT. |
| 29/12/23 | Signature d'une convention d'occupation précaire portant sur le local et ses extérieurs, dont la Ville est propriétaire, située 13 route de la Mer – Olonne sur Mer – 85340 Les Sables d'Olonne, avec l'association Sauv'terre Surf Club représentée par son président, Monsieur Olivier ININGER, dont le siège social est situé 28 route de la mer OLONNE SUR MER - 85340 LES SABLES D'OLONNE, à des fins de stockage pour les activités nautiques de l'association. L'occupation est consentie pour une durée d'un an, renouvelable 2 fois pour une même durée par tacite reconduction, à compter du 1er janvier 2024. La convention est consentie à titre gracieux, les fluides sont à la charge de l'occupant. Tout accueil du public est exclu au sein des locaux. |
| 29/12/23 | Signature d'un contrat avec la société TDO – 16 rue Thomas Edison – 85170 DOMPIERRE SUR YON – concernant la maintenance du système anti-intrusion de la villa Charlotte située rue du Roi Albert 1er. Le contrat est établi pour cinq ans, il prendra effet le 01 janvier 2024 et se terminera donc le 31 décembre 2028, pour une somme annuelle de 430 € HT (soit 516 € TTC). |

| Date de la décision | Résumé |
|---------------------|--|
| 29/12/23 | Signature d'un contrat avec la société TDO – 16 rue Thomas Edison – 85170 DOMPIERRE SUR YON – concernant la maintenance du système anti-intrusion des locaux de la Police municipale. Le contrat est établi pour cinq ans, il prendra effet le 01 janvier 2024 et se terminera donc le 31 décembre 2028, pour la somme annuelle de 610 € HT (soit 732 € TTC). |
| 29/12/23 | Sollicitation d'une subvention de l'Etat d'un montant total de 1 866 583,91 € en soutien au projet de reconstruction du groupe scolaire public René-Guy CADOU sur un nouveau site situé rue Éric Tabarly aux Sables d'Olonne. |
| 29/12/23 | Signature du marché n°23V099 portant sur la mission d'assistance technique administrative de conseil et d'accompagnement pour le recensement et le recouvrement de la TLPE pour un montant de 78 230 € HT avec la société GOPUB 12 rue Henri Becquerel - 56000 Vannes pour une durée de six années. Cette prestation inclut le recensement et le géoréférencement de toutes les enseignes chaque année ainsi que la fourniture et la maintenance du logiciel, de gestion de la TLPE. |
| 29/12/23 | Signature de l'accord-cadre de prestation de services pour des transports scolaires et extra-scolaires en autocar pour la ville des Sables d'Olonne avec le groupement SOVETOURS/HERVOUET TOURISME SABLAIIS ayant son siège au 105 boulevard d'Angleterre – 85000 LA ROCHE SUR YON. Le montant maximum de l'accord-cadre à bons de commandes mono-attributaire est de 200 000 € HT soit 220 000 € TTC pour la période du 2 janvier 2024 au 30 août 2024. Les crédits seront pris sur le budget fonctionnement 2024. |
| 29/12/23 | Dans le cadre des travaux de rénovation de la salle des fêtes de la Chaume, signature des avenants 2 et 3 au marché Lot 5 - Menuiseries extérieures aluminium Serrurerie avec la société Serrurerie Luçonnaise pour un montant total de + 1 744 € HT portant le montant total du marché à 50 838 € HT. |
| 04/01/24 | Entrer en médiation dans le litige opposant Madame PARMEGGIANI, la société LOCADOM et la commune des SABLES D'OLONNE, et portant sur l'annulation de l'arrêté PC n° 085 194 22 P0335 en date du 27 octobre 2022 par lequel le Maire de la commune des Sables d'Olonne a délivré un permis de construire à la société LOCADOM pour des travaux d'extension sis 53 Rue des Aubépines. La Ville sera représentée par un de ses agents pour défendre ses intérêts lors de la tenue de cette médiation dans le cadre du litige. L'ordonnance du 27 octobre 2023 du Tribunal Administratif de Nantes a désigné Maître Yvane ROBIN comme médiatrice dans ce litige. |
| 04/01/24 | Signature d'une convention avec VENDEE EXPANSION – 33 rue de l'Atlantique – 85000 LA ROCHE SUR YON, pour l'insertion d'une page de promotion des activités de loisirs de la Ville dans le guide de Loisirs et Activités 2024, distribué à 90 000 exemplaires par Vendée Tourisme, pour la somme de 458,33 € HT (550 € TTC) sur les crédits inscrits au budget 2024. |
| 04/01/24 | Signature d'un avenant n°3 avec l'entreprise EMI sise 6 rue de la Maubretière – 85220 Saint-Révérend (mise en conformité de la sécurité incendie du groupe scolaire René-Guy Cadou - Lot n° 3 électricité / SSI) pour un montant de 586,60 € HT (soit 703,92 € TTC). Le nouveau montant du marché est porté à 81 111,43 € HT soit 97 333,72 € TTC, ce qui représente une plus-value de 6,80 %. Nécessité de remplacer un déclencheur manuel et de corriger une erreur matérielle présente dans le précédent avenant. |
| 04/01/24 | Signature d'un devis de la société GUISNEL LOCATION, sise 106 route de Dinan – 35120 DOL DE BRETAGNE, ainsi que le bon de commande correspondant, afin de louer un véhicule de catégorie benne 16T grue, modèle Renault D 240.16, dans le cadre des reprises de concessions funéraires, pour la somme de 5 314,56 € HT (6 377,47 € TTC). |
| 04/01/24 | Signature d'un devis du syndicat mixte d'étude et de développement des services et réseaux de communications électroniques des Pays de la Loire GIGALIS, sis Hôtel de la Région, 1 rue de la Loire 44966 Nantes Cedex 09, pour l'acquisition de nouveaux équipements informatiques (6 serveurs, 4 commutateurs réseau), leurs installations et maintenance dans le cadre de la mise en place d'une nouvelle infrastructure au Datacenter, pour la somme de 273 108,00€ HT. |
| 04/01/24 | Signature d'un contrat de location avec la société LOCA JEN situé 16 rue François Arago – 33700 Merignac – SIRET : 900 781 444 représentée par son président, Monsieur Jean CAROZZI pour la mise à disposition, à la Ville des Sables d'Olonne, d'un minibus 9 places rallongé pour une durée de trois ans. La mise à disposition du véhicule est consentie à titre gracieux, en contrepartie d'une remise de clés symbolique en présence d'annonceurs publicitaires. Le financement du véhicule est réalisé au moyen des recettes publicitaires générées par les emplacements publicitaires présents sur le Véhicule et l'exploitation de ces emplacements sera réalisée par l'Opérateur de Régie Publicitaire. |

| Date de la décision | Résumé |
|---------------------|---|
| 08/01/24 | <p>Signature de l'accord-cadre pour la location ponctuelle de véhicules de type minibus 9 places avec la société REV EVAS'YON – TOURISM HOLDING ayant son siège au 93 boulevard du Maréchal Leclerc – 85000 LA ROCHE SUR YON. Les montants maximums de l'accord-cadre à bons de commandes mono-attributaire reconductible 3 fois par année sont de :</p> <p>Année 2024 : 40.000 € HT soit 48.000 € TTC Année 2025 : 42.000 € HT soit 50.400 € TTC Année 2026 : 44.000 € HT soit 52.800 € TTC Année 2027 : 46.000 € HT soit 55.200 € TTC</p> <p>Soit un montant total maximum de 172.000 € HT soit 206.400 € TTC sur 4 ans.</p> |
| 08/01/24 | <p>Signature du marché n° 23V089 pour la réhabilitation du bassin Dombret – MOE études hydrauliques et hydrodynamiques – rédaction des dossiers réglementaires avec le groupement ISL INGENIERIE / EAU MEGA ayant son siège au 25/27 rue Lenepveu – 49100 ANGERS. Le montant prévu pour la mission est décomposé en une tranche ferme (Missions de maîtrise d'œuvre AVP + ensemble des missions complémentaires + confirmation des propositions de l'étude de faisabilité) pour 42.780,50 € HT soit 51.336,60 € TTC, une tranche optionnelle 01 (Missions du PRO à l'AOR) pour un montant de 29.787,50 € HT soit 35.745,00 € TTC et une tranche optionnelle 02 (Missions démontage du bassin) pour un montant de 24.800,00 € HT soit 29.760,00 € TTC. Le choix entre les deux tranches optionnelles se faisant au vu du résultat de la tranche ferme.</p> |
| 12/01/24 | <p>Désigner la GALERIE VIVIANE HENWOOD pour le compte de l'artiste Léonardo LUCCHI, sise 1 rue de l'Hôtel de Ville – 85100 LES SABLES D'OLONNE, Siret n°324891692, représentée par Madame Viviane HENWOOD en sa qualité de directrice, pour réaliser un buste de Pierre Mauger. Prélever les dépenses correspondantes s'élevant à la somme de 23 000 € HT (pas de TVA applicable sur les œuvres d'art) sur les crédits inscrits au budget investissement.</p> |
| 12/01/24 | <p>Signature du devis de la SPL DESTINATION LES SABLES, sise 1 promenade Wilson 85100 Les Sables d'Olonne, pour la location de la salle le Trois Mâts ainsi que la location de matériel technique (sonorisation et éclairage), pour la représentation du spectacle « LE LIVRE DE LA JUNGLE » qui a eu lieu le mardi 19 décembre 2023, dans le cadre des Scènes Sablaises 2023-2024 pour la somme de 5.464,00€ HT (soit 6.556,80€ TTC).</p> |
| 12/01/24 | <p>Signature d'une fiche de prêt d'œuvres entre le MASC – musée d'Art moderne & contemporain de la Ville des Sables d'Olonne et le Musée d'art moderne André Malraux sis 2 boulevard Clémenceau 76600 LE HAVRE, d'une œuvre de Jules Lefranc (Penhoët, 1930) dans le cadre de l'exposition « Paquebots 1913 – 1942, une esthétique transatlantique » présentée au Musée d'art moderne André Malraux du 5 avril au 21 septembre 2025.</p> |
| 12/01/24 | <p>Signature d'un avenant au contrat de cession entre la Ville des Sables d'Olonne et LA COMEDIE-FRANCAISE, sise Place Colette 75001 Paris, Siret n° 302 977 145 00010, représentée par M. Michel Roseau en sa qualité de Directeur Général des Services, pour 2 représentations théâtrales « LA PUCE A L'OREILLE », les mercredi 17 et jeudi 18 janvier 2024 à 20h45 au centre de congrès les Atlantes, dans le cadre des Scènes Sablaises 2023-2024, prévoyant que 3 nuitées ne seront pas prises directement en charge par la Ville mais seront réglées sous forme de défraiements, pour la somme de 217,52€ HT (soit 229,48€ TTC).</p> |
| 12/01/24 | <p>Signature d'un contrat de cession entre la Ville des Sables d'Olonne et LA COMPAGNIE CARTE BLANCHE PROD, sise 1 rue du stade, la Passerelle – 86340 Nouaillé Maupertuis, Siret n° 814 880 076 00017, représentée par M. Olivier Gaubert en sa qualité de Président, pour 1 représentation de magie « J'AIME PÔ LES LAPINS », le mercredi 21 février 2024 à 15h00 à Sainte Foy, dans le cadre du Festival de la magie, pour la somme de 1.485€ net (non assujettie à la T.V.A.) correspondant au cachet et frais de transport. En sus du montant annoncé, la Ville des Sables d'Olonne prendra en charge les frais afférents au spectacle, tels que la communication, le personnel technique, le personnel de sécurité, la location de matériel technique, les droits d'auteurs et la taxe parafiscale.</p> |
| 15/01/24 | <p>Signature avec la SPL Destination les Sables d'Olonne pour l'année 2024 des contrats commerciaux relatifs à la gestion de la billetterie et de prestations de guidage. Gestion de la Billetterie : Le contrat relatif à la gestion de billetterie porte sur les demandes de gestion de billetterie ponctuelle adressées à l'Office de tourisme pour : - La gestion de la billetterie d'une ou plusieurs visite(s) guidée(s) commandée(s) à l'Office de tourisme. - La gestion de la billetterie d'une ou plusieurs visite(s) guidée(s) assurée(s) par le Commanditaire.</p> |

| Date de la décision | Résumé |
|---------------------|---|
| 17/01/24 | Signature d'une convention avec la SPL Destination Les Sables d'Olonne pour le Parc Naturel Pédagogique de la ville. Ce dernier propose des animations ouvertes au grand public pour sensibiliser les estivants et les Sablais à la biodiversité locale. Des animations gratuites sont ainsi proposées tout au long de l'année et en particulier, les mardis et jeudis de juillet et août, autour de 15 thèmes développés. Pour des raisons d'organisation et de bonne gestion, ces animations doivent faire l'objet d'une inscription à l'avance afin de pouvoir maîtriser le nombre de participants. A cet effet, la SPL Destination Les Sables d'Olonne centralise les réservations via les Offices de Tourisme de l'Agglomération. Prélèvement des dépenses correspondantes s'élevant à la somme de 451,67 € HT soit 542 € TTC sur les crédits inscrits au budget de fonctionnement 2024. |
| 23/01/24 | Passer une commande auprès de la Galerie Art : Concept sise 4 passage Sainte-Avoye à Paris (75003) d'une œuvre de Nina Childress, Petite nageuse, 2023 qui intégrera les collections du MASC, musée d'Art moderne & contemporain de la Ville des Sables d'Olonne. Prélèvement des dépenses correspondantes s'élevant à la somme de 22 666,67 € HT sur les crédits inscrits au budget (ligne 4MUS-314-21611). |
| 23/01/24 | Sollicitation des subventions pour le MASC – musée d'Art moderne & contemporain de la Ville des Sables d'Olonne, au titre des acquisitions, restaurations ou expositions, auprès de la Région (Conseil Régional des Pays de la Loire) pour l'exercice 2024. |
| 23/01/24 | Signature de la demande de restitution mettant fin au dépôt de deux œuvres du MASC – musée d'Art moderne & contemporain de la Ville des Sables d'Olonne (Pennon, Portrait de Simone Weil et Norbert Goeunette, Scène de café) au musée Joseph Déchelette de Roanne sis 22 rue Anatole France 42300 ROANNE. |
| 23/01/24 | Ester en justice, étant précisé que Maître PLATEAUX du Cabinet PUBLI JURIS est mandaté, pour défendre les intérêts de la commune devant le Tribunal Administratif de Nantes à la suite de la requête en annulation déposée par Maître Geoffroy de BAYNAST, représentant la SAS La Plage demandant l'annulation de la délibération du Conseil municipal de la Commune des Sables d'Olonne n°25 du 25 septembre 2023 relative à la résiliation du contrat de concession de la SAS La Plage. |
| 23/01/24 | Ester en justice et de porter plainte contre X pour usurpation d'identité et escroquerie, dans le cadre de l'usurpation d'identité constatée sur la page Facebook officielle de la Ville des Sables d'Olonne le 28 décembre 2023, par le moyen d'un compte Facebook, étant précisé que Maître BRILLATZ du cabinet Darkanian-Pfirsch, est mandaté pour défendre les intérêts de la collectivité. |
| 23/01/24 | Approbation du paiement de la taxe de séjour forfaitaire 2024 relative aux aires de camping-cars de Port Olona, des Plesses et d'Olonnescale, appliquée sur le territoire des Sables d'Olonne Agglomération dont le siège se situe 21 place du Poilu de France – CS21842 – 85118 LES SABLES D'OLONNE CEDEX. Prélèvement des dépenses correspondantes s'élevant à la somme de 25 803.69 € HT (soit 25 803.69 € TTC) sur les crédits inscrits au budget 2024. |
| 23/01/24 | Signature du contrat de maîtrise d'oeuvre du cabinet PELLEAU et Associés – 30 rue Molière – 85000 LA ROCHE SUR YON – concernant les travaux de sécurité incendie à réaliser à la résidence des Genêts d'Or. Prélèvement des dépenses correspondantes s'élevant à la somme de 29 202,30 € HT sur les crédits inscrits au budget 2023 suivant la répartition ci-après: * PELLEAU et Associés - mandataire (architecte) pour un montant de 26 198,50 € HT * FIB - co-traitant (BET fluides) pour un montant de 3 003,80 € HT |
| 23/01/24 | Signature du marché relatif aux travaux de réhabilitation des berges et des perrés du lac de Tanchet avec l'entreprise Marc SA – ZA de la Massue – 11, rue Edouard Branly – BP 77127 – 35174 BRUZ Cedex pour un montant de 85 850,00 € HT. |
| 23/01/24 | Dans le cadre du projet d'aménager comprenant la réhabilitation du Manoir de la Mortière, il a été prévu l'aménagement d'espaces extérieurs et de places de stationnement nécessitant la démolition de 2 habitations situées 10 rue des Anciens Maires et 13 rue du 8 mai 1945, ces habitations sont propriétés de Vendée Habitat, qu'il a donc été conclu une délégation de maîtrise d'ouvrage entre Vendée Habitat et la Ville des Sables d'Olonne pour mener à bien les travaux de démolition et d'aménagement consécutifs, afin de permettre la démolition des habitations, la SPL Destination les Sables d'Olonne, en sa qualité de mandataire, a consulté l'entreprise SSMTP. Attribution du marché de travaux de démolition à la société SSMTP pour un montant de 63 697,75 € HT. L'opération relative à la réhabilitation du Manoir de la Mortière, dont fait partie intégrante l'aménagement d'espaces extérieurs et de stationnement, a été confiée par convention de mandat à la SPL Destination les Sables d'Olonne, Autorisation de la SPL Destination les Sables d'Olonne, en sa qualité de mandataire, à signer le marché correspondant. |

| Date de la décision | Résumé |
|----------------------------|---|
| 23/01/24 | <p>Souscription d' un prêt d'un montant de 3 000 000 € avec les principales caractéristiques suivantes: Objet : financement du programme d'investissements 2024 du budget principal de la Ville des Sables d'Olonne Prêteur : Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Atlantique Vendée Montant : 3 000 000 € Durée : 20 ans Amortissement du prêt : trimestriel linéaire Taux d'intérêts : taux fixe 3,58% Frais de dossier : 3 000 €</p> |